

# RESPONSABLE DU SERVICE ENFANCE

## ➤ OBJECTIFS DU POSTE

---

Sous la responsabilité du Directeur Education et dans le cadre d'orientations municipales faisant du développement des loisirs des enfants, un outil de citoyenneté active, il (elle) est garant(e) de la qualité des prestations offertes aux familles et aux enfants de 3 à 12 ans fréquentant les structures de la ville.

## ➤ ACTIVITES PRINCIPALES

---

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations du secteur enfance : conseiller et apporter son aide technique aux élus, notamment sur le développement local des prestations aux familles et aux enfants, participer à la réflexion sur les évolutions nécessaires du service rendu à la population, proposer les dispositions de personnel et budgétaire du service, etc.
- Coordonner les activités des structures enfance dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs
- Concevoir et piloter les projets enfance : établir les projets du service et des structures en garantissant la mise en œuvre, la réalisation et l'évaluation.
- Organiser le fonctionnement des centres de loisirs (maternels et élémentaires), des accueils périscolaires et de la pause méridienne tout en garantissant la sécurité des enfants et l'application des normes légales régissant les activités collectives de mineurs, garantir le respect des délais de transmissions des dossiers d'habilitation des structures de loisirs, etc.
- Participer à la réflexion d'un projet éducatif partagé : participer à l'organisation de la complémentarité de l'accueil des enfants (entre crèches, assistantes maternelles, familles et centres de loisirs maternels ; entre centres de loisirs élémentaires et structures jeunesse), proposer la programmation des séjours, etc.
- Assurer la gestion administrative et financière du service : assurer le suivi administratif et pédagogique des centres de vacances ; Participer au suivi des financements croisés (CUCS, Contrat Enfance Jeunesse...), préparer et gérer le budget global du service, répartir l'enveloppe financière entre les centres,
- Management/encadrement du service (4 référents CLSH, 15 animateurs de loisirs permanents et une équipe de personnel temporaires, 1 secrétaire) : assurer la planification des horaires, gérer les congés, réaliser les évaluations, gérer les besoins et les temps de formation, etc...

## ➤ POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

---

- Rattachement hiérarchique à la direction générale adjointe des services à la population

## ➤ RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

---

- Ligne hiérarchique
- Les élus
- Relations avec les services à la population de la collectivité
- Relations suivies avec le milieu associatif (mouvements d'éducation populaire, associations d'usagers, etc.)
- Collaboration avec les institutions, les partenaires ou « contrôleurs » (direction départementale jeunesse et sports, CAF, inspection académique et établissements scolaires, conseil général, etc.)

## ➤ SAVOIR-FAIRE REQUIS

---

- Savoir traduire les orientations politiques en plans d'actions, projets et programmes
- Savoir piloter ou s'associer à des dispositifs contractuels en cours
- Savoir identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Savoir mettre en œuvre et évaluer des programmes et projets enfance
- Etre capable de fédérer les équipes autour d'un projet commun

➤ **CONNAISSANCES ASSOCIEES**

---

<b>Animation</b>	<b>Conduite de projet</b>	<b>Réglementation liée à l'enfance</b>	<b>Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques</b>	<b>Management</b>	<b>Gestion comptable et budgétaire</b>
3	3	2	2	3	2

<b>Techniques de communication</b>	<b>Outils bureautiques</b>
2	2

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

➤ **EXPERIENCE CONSEILLEE POUR L'EXERCER**

---

- Expérience sur poste similaire exigée
- BAFD exigé
- DEJEPS souhaité
- Permis B souhaité

➤ **CORRESPONDANCES STATUTAIRES EVENTUELLES, REMUNERATION ET GRATIFICATIONS**

---

- Filière cible administrative ou animation, catégorie A ou B, cadre d'emplois des attachés ou des animateurs territoriaux.
- Groupe de Fonctions « Encadrement stratégique »
- Traitement indiciaire + Indemnité de Résidence + NBI (titulaires) 20 points
- RIFSEEP : IFSE (Groupe de fonctions) + CIA + Prime de Vie Chère

➤ **CONDITIONS D'EXERCICE**

---

- Poste à temps complet : 37 heures hebdomadaires du lundi au vendredi avec RTT
- Heures supplémentaires possibles selon nécessité de service et récupérables
- Des déplacements auprès des organismes et partenaires
- Déplacements fréquents sur les structures « Enfance »
- Absences et congés à planifier en alternance avec le personnel du service
- Prévention médicale requise :
  - ✓ Travail sur écran informatique (50% du temps)

Fiche de poste mise à jour le 24/04/2013

Notifiée à ..... le.....